



Migrants : acteurs de développement et de relations internationales

Altay Manço, Saïd Ouled El Bey, Spyros Amoranitis

© Une analyse de [l'IRFAM](#), Liège, 2017 – 15

Préambule

Cette série d'analyses propose une synthèse autour de l'interrogation *comment dépasser la peur de l'Autre en valorisant mieux ses apports ?* Nombreux sont les citoyens belges qui voient dans l'immigration une concurrence sur le marché de l'emploi et dans le secteur du logement, ainsi qu'une détérioration du système d'éducation et de sécurité sociale. Des inquiétudes apparaissent aussi à propos de la capacité d'intégration de certaines populations étrangères. D'aucuns souhaiteraient enrayer un phénomène vieux comme le monde en rendant les frontières plus hermétiques par une série de mesures drastiques. Pourtant, la réalité telle qu'observée par les recherches est nettement plus nuancée. Ces études se répètent depuis des années et montrent que les mouvements de population génèrent une plus-value économique en proposant de la main-d'œuvre, particulièrement dans les secteurs en pénurie. Les observations sont nombreuses et indiquent que l'emploi des migrants a des effets bénéfiques en termes de promotion du travail dans les pays d'accueil. Toutefois, le prix à payer semble être la division du marché de l'emploi. Les chercheurs nomment ce phénomène *ethnostratification* pour expliquer la faible concurrence entre natifs et migrants sur le marché. Cette division se reflète sur l'ensemble de la société qui finit lui aussi par se dualiser, clivant « autochtones », d'une part, et « allochtones », d'autre part qui ne finissent pas d'être ostracisés, malgré le fait qu'ils ancrent leur foyer en Belgique. Les observations que nous synthétisons montrent qu'il est possible de tirer un meilleur parti des migrations tout en dépassant les dissensions sociales. *Nous insistons sur la nécessité de s'informer, car quand nous jugeons sans connaître, nous condamnons sans preuve.* Il appartient au pays récepteur d'organiser l'accueil et l'intégration des populations concernées afin de fluidifier l'insertion des migrants à l'emploi, dans le logement et à l'école. C'est à ce prix seulement que la potentialité que représente l'immigration pour l'économie, les sociétés et la démographie de nos régions peut éclore. À défaut, nous ne ferons qu'aggraver les coûts que l'immigration non régulée et non accueillie représente.

Notre travail permet au lecteur d'accéder à une synthèse proposée en une vingtaine de brèves parties thématiques. Ces textes ont été revus par autant de spécialistes et universitaires de la Belgique francophone à qui nous avons demandé de faire l'effort d'identifier la pertinence de cette littérature internationale pour nos régions, dont le fonctionnement est forcément imbriqué dans un système au moins européen. Les acteurs des Centres Régionaux d'Intégration de Wallonie nous ont, quant à eux, aidés à adapter ces textes au milieu des intervenants sociaux. Ces analyses sont issues de notre ouvrage, « *L'apport de l'Autre. Dépasser la peur des migrants* », publié chez L'Harmattan (<http://urlz.fr/6jzG>). Elles ont été présentées au public le 23 mai 2017 lors d'un colloque tenu à Liège avec la participation de près de 300 personnes. La rencontre est disponible à l'écoute sur Radio 27 (<http://urlz.fr/6jzI>). C'est dans le même effort de diffusion que nous avons le plaisir vous proposer ces analyses sur notre site. Bonne découverte.

Pour citer cette analyse :

Altay Manço, Saïd Ouled El Bey, Spyros Amoranitis, « Migrants : acteurs de développement et de relations internationales », dans A. Manço et coll., *L'apport de l'Autre. Dépasser la peur des migrants*, Paris, L'Harmattan, 2017, p. 161-168.

Migrants : acteurs de développement et de relations internationales

Altay Manço, Saïd Ouled El Bey, Spyros Amoranitis

Selon l'OIT (2005), les migrations contribuent au développement et à la croissance économique des pays d'origine et de destination. En Europe, la plupart des économies profitent d'une offre de main-d'œuvre de migrants, mais les migrations favorisent aussi le transfert de compétences, d'idées, de connaissances et, bien sûr, de biens, de capitaux et d'outils de production... Elles permettent ainsi, selon la Banque Mondiale (2007), la création de liens et de réseaux interpersonnels, intergroupes, inter-États et contribuent au développement social et économique des pays d'origine et d'accueil. Une multitude de pratiques individuelles et collectives permettent aux migrants d'établir des liens entre leur pays de destination et de départ, voire d'autres pays où ils transitent (Guissé et Bolzman, 2009). Pour Amoranitis et Manço (2010), il faut retenir les transferts matériels, financiers et culturels des migrants entre leurs territoires de référence : ces transferts prennent notamment la forme d'un partage de compétences mutuellement bénéfiques.

Les remises de devises

En 2005, la Banque Mondiale a estimé que les *envois de devises des travailleurs migrants* vers les pays en développement étaient supérieurs à 160 milliards de dollars contre 80 milliards seulement en 2002¹. En 2008, année de la crise économique, les envois représentaient 328 milliards de dollars soit le triple de l'aide publique mondiale au développement (Guissé et Bolzman, 2009). Depuis, ces montants n'ont eu cesse d'évoluer vers le haut.

Selon Faini (2007), le montant total des transferts des migrants dépasse la dette privée, les capitaux propres et l'aide publique au développement reçus par les pays d'origine. Dans la liste des sources de financement des pays en développement, ces capitaux arrivent en deuxième position, juste derrière les investissements directs étrangers.

Quant aux *transferts matériels*, ils peuvent représenter des envois en nature qui correspondent à des biens d'investissement ou d'équipement durable, des véhicules, mais également à des articles de consommation, voire à des outils culturels (ouvrages, moyens de télécommunication, matériel scolaire, etc.).

L'ampleur et la régularité de ces transferts matériels sont en réalité difficile à estimer, sinon de manière partielle, par enquêtes. Nous savons qu'il peut s'agir d'actes privés ou, plus rarement, d'envois groupés de dons, via des associations de migrants qui, parfois, en font leur métier (Manço, 2009). Ces envois sont considérés comme un complément important aux transferts de fonds (Lerch et Wanner, 2008).

Selon les analyses du Conseil de l'Europe (2009), la majorité des migrants qui travaillent dans les pays industrialisés transfèrent de l'argent et des biens matériels vers leur famille ou communauté d'origine. De nombreuses recherches existent et tentent de mesurer leurs effets sur les économies, tant celle des pays d'origine que celles des pays d'accueil : elles ne manquent pas de susciter le débat (de Haas, 2007).

La littérature relève ainsi que les envois de fonds (et leurs compléments matériels) peuvent représenter un moyen efficace favorisant la croissance économique des pays d'origine et réduisent la pauvreté dans certaines de ces régions (Kapur, 2004). Ils aident assurément les familles restées au pays et leur impact sur l'évolution du PIB des pays en développement est attesté (Forcier, Simoens et Giuffrida, 2004). Dans bien des cas, ces aides permettent à des familles modestes de continuer à vivre sur leurs terres et leur évitent une migration, souvent peu appropriée.

Toutefois, les mesures statistiques sont complexes à effectuer et restent imprécises, car se basant, principalement, sur le système imparfait de la balance des paiements. Pour plus de précisions, diverses enquêtes sont menées et se concentrent particulièrement sur les transferts entre ménages (Lerch et Wanner, 2008).

Ainsi, à un niveau microsociologique (Vause, 2009), les observations montrent que l'argent de la migration aide les ménages restés au pays à améliorer leurs conditions de vie au quotidien : le niveau de vie des ménages, dont un ou plusieurs membres, est à l'étranger peut être supérieur à celui des autres ménages. Ainsi, en Tunisie, une étude révèle que de nombreuses familles vivent uniquement grâce aux transferts effectués par des émigrés tunisiens en Europe (Boubakri, 2010).

¹ Pour Wihtol de Wenden (2010), uniquement les transferts financiers des immigrants installés dans l'UE pesaient plus de 14 milliards d'euros en 2005.

De manière générale, les migrants peuvent assurer la subsistance de leur famille par des envois de fonds et comblent souvent l'inexistence ou les déficiences des systèmes locaux d'assurances sociales. Ils subviennent notamment aux besoins de leurs proches, en cas de maladies ou accident, dans des pays où les pertes ne pourront pas être compensées, puisqu'elles surviennent dans des environnements politique, économique et social très instables.

Les transferts de fonds des migrants permettent donc de lutter contre la pauvreté (Gubert, 2007), mais aussi sont parfois investis dans le domaine de la santé ou de l'éducation, afin d'améliorer le capital humain du pays d'origine (Dumont, 2007). Les travaux micro-économiques sur des pays en développement (comme le Cameroun) laissent apparaître que la quantité d'argent transférée par des migrants dépend des difficultés qu'endurent les familles restées au pays (Gubert, 2007).

Certaines études ont également montré que les moyens transférés ne diminuent pas lors de périodes de difficultés économiques survenant dans les pays d'accueil (Gertsnerova, 2014). Les envois de fonds des migrants semblent même augmenter lorsqu'il y a des chocs macroéconomiques engendrés par des crises financières, des désastres naturels ou des conflits. Pendant ces périodes, les migrants envoient plus d'argent pour aider leur famille ou des amis à surmonter ces moments difficiles (Ratha, 2006). Les observations menées en Belgique et les pays limitrophes montrent que les transferts financiers des migrants sont également liés à la situation familiale et à l'insertion professionnelle de l'immigré dans son pays d'installation (Amaranitis et Manço, 2010).

Les échanges culturels

Pour Goldring (2003), il convient, en outre, de présenter les *échanges immatériels et symboliques entre les pays d'origine et de destination*.

Ces transferts sont qualifiés d'(inter)culturels, académiques, sociaux, organisationnels, philosophiques, politiques, etc. Ammassari (2009) montre, en se basant sur une documentation historique, que les transferts de compétences se déroulent sur de longues durées entre les migrants italiens installés aux États-Unis et leurs proches restés en Italie, ainsi qu'entre leurs descendants réciproques. Guissé et Bolzman (2009) révèlent que des migrants africains qualifiés diffusent régulièrement les connaissances professionnelles et les informations scientifiques, lors de séjours, même de courte durée, dans leur pays d'origine. Des transferts culturels peuvent ainsi représenter une circulation d'idées, de capacités et d'expériences entre des espaces culturels divers, d'origine, de transit et de destination (Joyeux-Prunel, 2002).

Dans certains cas, ces transferts culturels sont à « caractère social » (Kapur, 2003). Ils consistent en la transposition, dans un sens ou l'autre, le long des trajets migratoires, d'identités, de sentiments et de pratiques sociales (Levitt, 2001). Ils peuvent être véhiculés par les migrants ou leurs visiteurs, voire être transmis par l'intermédiaire de divers supports (anciennement, cassettes vidéo, téléphone, lettres ; actuellement, les réseaux sociaux et autres nouvelles technologies de communication).

Les contenus brassent tout domaine d'intérêt pour les populations concernées : religions et philosophies, activités économiques, organisations associatives ou activités politiques, tendances de consommation, innovations techniques, diverses nouvelles... (Levitt, 1998). Ces échanges contribuent à l'évolution des mentalités, des connaissances et des identités tant au sein des populations immigrées qu'au sein de celles restées au pays, et influencent la vision de ces groupes par ceux qui ne sont pas impliqués par les circuits migratoires.

Des contributions au développement ?

L'idée de la contribution matérielle et intellectuelle des migrants au développement des pays d'origine est une réalité de plus en plus palpable à mesure que les possibilités de communication et de déplacement se multiplient grâce aux nouvelles technologies et à la globalisation de l'économie.

Dès les années 90, cette idée fait émerger le débat sur le « *co-développement* » (Lacroix, 2005) ou la possibilité que les multiples liens des migrants avec leur pays d'origine puissent renforcer le développement socio-économique, tant de la région de départ que celle d'installation, dans un effort coopératif, impliquant des acteurs migrants ou non, publics ou non.

Au début des années 2000, émergent ainsi de nombreuses publications. Elles véhiculent, pour la plupart, la perception d'une relation en général positive entre migration et développement, même s'il faut tenir compte d'une certaine temporalité : les impacts peuvent ne pas être immédiats ni suivre une même chronologie (de Haas, 2007).

Dans la sphère de la politique internationale, le co-développement s'incarne alors de différentes façons (Lacroix, 2009) : les organisations internationales comme l'OIM ou les Nations Unies mettent en œuvre des dispositifs de soutien permettant aux immigrés qualifiés de revenir (provisoirement ou non) dans leur pays d'origine et de

diffuser leurs savoirs (programmes MIDA, TOKTEN...). Au niveau européen, les programmes euro-méditerranéens (MEDA), notamment, poursuivent le même objectif.

La Belgique, aussi, connaît, durant cette période, des programmes de financement (« *Migration et Développement* », 2001) renforçant les ONG qui ont pour objectif de valoriser les compétences et les investissements des migrants dans leurs pays d'origine.

Ces apports sont vus comme des compléments locaux utiles aux politiques de développement interétatique bi- ou multilatéral. Par ailleurs, l'amélioration des conditions d'existence dans les pays d'origine est généralement vue comme une clé permettant, à terme, de réduire, si non éliminer, les migrations internationales estimées « non opportunes » par les pays du Nord.

Force est de constater que ces tentatives européennes, même combinées aux investissements massifs dans les politiques de sécurisation des frontières, et à la coûteuse coopération policière avec les États d'origine, ont globalement échoué comme le montrent également les récents flux de migrations irrégulières en provenance de l'Afrique et de l'Asie (Charef et Gonin, 2005 ; Lacroix, 2009). Néanmoins, si diverses politiques continuent d'associer l'aide au développement de certains pays émergents (en particulier en Afrique) au contrôle des flux migratoires, d'autres alternatives plus positives se préoccupent davantage du niveau de vie des collectivités locales, et *admettent que l'exode est plus sensible au développement qu'au contrôle* (Lacroix, 2009).

La combinaison gagnante

Dès lors, quel est le bon usage du lien migration/développement ?

Commençons par un exemple : Ba (2010) explique que la population d'origine sénégalaise installée en France s'ancre dans son pays d'adoption au fur et à mesure qu'elle construit de nouveaux ponts entre ce pays et sa région d'origine. Cette dynamique relève de ce que le sociologue Abdelmalek Sayad a naguère appelé la « double appartenance » : une double recherche de citoyenneté, somme toute, qui permet d'écrire sa propre histoire tant dans le pays d'accueil que celui quitté.

C'est aussi la reconnaissance du trajet migratoire dans son ensemble, y compris le « mythe du retour », un retour bénéfique aux proches, sinon triomphant. C'est ainsi qu'il faut comprendre le lien de l'immigré à sa terre d'origine, dans ses dimensions matérielles et sentimentales ; et donc comprendre la portée réelle des projets de coopération au développement opérés par les populations issues des migrations, à partir de leur pays d'installation, à destination de leur territoire d'origine.

Ces initiatives sont souvent portées par des associations ou des acteurs expérimentés, mais pas nécessairement formés aux initiatives de développement, bien que certaines d'entre elles puissent être supportées par des financements solidaires (de source gouvernementale ou non). Ba (2010) décline un grand nombre de réalisations collectives qui se sont concrétisées au Sénégal grâce à l'entremise d'émigrants présents en France ou ailleurs : construction de puits, de barrages, de dispensaires, d'écoles, de systèmes de santé, de transport, de bourse d'études, etc.²

En Belgique, les travaux de Manço et Amoranitis (2011) signalent qu'il existe une évolution parmi les très nombreuses pratiques de co-développement identifiées, concernant essentiellement les publics issus du Maghreb et de l'Afrique centrale.

Bien que toutes ces initiatives ne parviennent pas à se professionnaliser, à créer et à stabiliser, par exemple, de l'emploi dans le champ de la solidarité, en Belgique et/ou dans le pays d'origine, un certain nombre voient l'émergence de coopérations entre des entités associatives au Nord et des communautés au Sud.

Ces pratiques offrent de multiples services aux habitants du Sud, ainsi que les exemples en ont été donnés (Manço et Aschenbroich, 2013). Elles leur offrent également la possibilité de dialoguer avec les habitants du Nord sur des sujets qui nous concernent tous, comme le sens du développement ou l'avenir de la planète... Aussi les gens du Sud, par l'entremise des migrants, participent à la sensibilisation des gens du Nord, sur des thèmes aussi essentiels que la valeur de l'eau, la notion de croissance, la question de l'autonomie, etc.

À travers ce travail de conscientisation et de coopération (visites, publications, expositions, séminaires, conférences, etc.), certains migrants, acteurs de *médiation Nord/Sud*, finissent par être reconnus en tant qu'éducateurs au développement et facilitent de la présence des structures associatives belges, dans de nombreux coins du monde.

² Les exemples sont abondants pour ce qui est des populations d'origine sahéliennes ou nord-africaines (Daum, 1998 ; Manço et Aschenbroich, 2013 ; etc.).

Bibliographie

- Ammassari S. (2009), *Migration and Development*, Newcastle on Tyne : Cambridge Scholars Publishing.
- Ba A. H. (2010), « Reconstitution territoriale et codéveloppement : L'exemple de la diaspora sénégalaise », *Hommes & Migrations*, n° 1286-1287, p. 200-211.
- Boubakri H. (2010), « Migration pour le travail décent, la croissance économique et le développement : le cas de la Tunisie », *Cahiers des migrations internationales*, n° 102.
- Charef M. et Gonin P. (sous la direction de) (2005), *Emigrés-immigrés dans le développement local*, Agadir : Éditions Sud-Contact.
- Conseil de l'Europe (2009), *Migrations économiques, cohésion sociale et développement : vers une approche intégrée*, Strasbourg : Éditions du Conseil de l'Europe.
- Daum C. (1998), *Les associations de Maliens en France : migration, développement et citoyenneté*, Paris : Karthala.
- de Haas H. (2007), « Remittances, Migration and Social Development : A Conceptual Review of Literature », *UNRISD Programme Paper* n° 4, Geneva : UNRISD.
- Dumont J.-C. (2007), « Migrations et transferts de fonds. Impact sur les pays d'origine. Commentaires », *Revue d'économie du développement*, v. 21, n° 2, p. 189-165.
- Faini R. (2007), « Migrations et transferts de fonds. Impact sur les pays d'origine », *Revue d'économie du développement*, v. 21, n° 2, p. 153-182.
- Forcier M. B., Simoens S. et Giuffrida A. (2004), « Impact, regulation and health policy implications of physician migration in OECD countries », *Human Resources for Health*, v. 2, n° 12.
- Gerstnerova A. (2014), *Temps de crise, vie associative et migrants de l'Afrique subsaharienne et des Balkans en Europe*, Paris : L'Harmattan.
- Goldring L. (2003), « Re-thinking remittances : Social and political dimensions of individual and collective remittances », *Working Paper Series, Centre for Research on Latin America and the Caribbean*, York University.
- Gubert F. (2007), « Migrations et transferts de fonds. Impact sur les pays d'origine. Commentaires », *Revue d'économie du développement*, v. 21, n° 2, p. 183-188.
- Guissé I. et Bolzman C. (2009), « Les migrants africains dans le secteur de la santé en Suisse : de la fuite des cerveaux au retour des cerveaux » *Les Politiques Sociales*, n° 3 et 4, p. 45-60.
- Joyeux-Prunel B. (2002), « Les transferts culturels : un discours de la méthode », *Hypothèses*, n° 1, p. 149-162.
- Kapur D. (2004), « Remittances : The New Development Mantra? » *G - 24 Discussion Paper*, n° 29. New York : United Nations.
- Lacroix T. (2005), *Les réseaux marocains du développement : géographie du transnational et politique du territorial*, Paris : Presses de Sciences Po.
- Lacroix T. (2009), *Migration, Développement, Codéveloppement : quels acteurs pour quels discours?*, Rapport de synthèse européen Informer sur les migrations et le développement (IDEM), Paris : Institut Panos.
- Lerch M. et Wanner P. (2008), « La mesure des transferts de fonds Nord-Sud : Nouvelles approches dans les pays d'immigration » *Chaire Quetelet 2008 Migrations internationales Sud-Nord. Regards croisés des mondes scientifique, politique et associatif*, Université Catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve.
- Levitt P. (1998), « Social remittances : Migration driven local-level forms of cultural diffusion », *International Migration Review*, v. 32, n° 4, p. 926-948.
- Levitt P. (2001), *The transnational Villagers*, Berkeley : Univ. Calif. Press.
- Amoranitis S. et Manço A (sous la direction de) (2010), *Migration et développement en Europe. Politiques, pratiques et acteurs*, Bruxelles : IRFAM.
- Manço A. et Aschenbroich C. (dirs) (2013), *Migrants solidaires, destins jumelés? Pratiques et coopérations transnationales*, Paris : L'Harmattan.
- Manço A. et Amoranitis S. (éd.) (2011), *Migrants et développement. Politiques, pratique et acteurs en Belgique*, Paris : L'Harmattan.
- Ratha D. (2006), « Migration, Trade and Development », Hollifield J. F. (sous la direction de), *Leveraging Remittances for Development*, Dallas: Federal Reserve Bank of Dallas.
- Vause S. (2009), *Genre et migrations internationales Sud-Nord : Une synthèse de la littérature*, Document de travail, n° 31, Département des sciences de la population et du développement, Université catholique de Louvain.
- Wihl de Wenden C. (2010), *La question migratoire au 21^e siècle : Migrants, réfugiés et relations internationales*, Paris : Presses de Sciences Po.